

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 70 centimes

N° 281. — 9 AVRIL 1966



(Photo Agip.)

Anna Karina dans « La Religieuse »

DIDEROT

MIS

A

L'INDEX

(Lire en page 8.)

COURRIER DES LECTEURS

● Pour une diffusion de l'appel de Rostand

L'appel de Rostand contre l'armement nucléaire publié dans *Tribune Socialiste* du 5 mars a produit visiblement une impression énorme sur un nombre trop restreint de personnes déjà convaincues. Je voudrais vous demander s'il ne serait pas possible d'éditer, sous forme de tract, cette protestation de manière à lui assurer une diffusion plus large.

Par ailleurs, l'évêque de Verdun, dans une lettre pastorale récente, sur laquelle joue la conspiration du silence, a pris position avec une étonnante vigueur dans le même sens que Rostand et a osé glorifier l'objection

de conscience à l'occasion du cinquantième de Verdun...

M. Pierre,

professeur au lycée de Bar-le-Duc.

Réponse : Nous avons interrogé Claude Bourdet, conseiller général P.S.U. de la Seine et animateur du M.C.A.A. ; il nous a confirmé que le Mouvement contre l'armement atomique publiera prochainement une plaquette reproduisant l'allocution prononcée par le grand savant Jean Rostand.

● L'expérience Mendès France (suite)

Le compte rendu de lecture que j'ai donné du livre de Pierre Rouanet semble avoir suscité un certain nombre de réactions auxquelles il me paraît souhaitable de répondre, aussi bien sur des points précis que sur un plan plus général.

Dans le n° 278, j'ai noté : « ...n'existaient-il pas de personnalité modérée capable d'orienter l'affaire vietnamienne sur d'autres voies ? Mendès-France proposa vainement (en décembre) de placer aux côtés de Diem une sorte de représentant de Bao Dai toujours officiellement chef de l'Etat vietnamien. Ce qui aurait peut-être pu tempérer la politique ultra que Diem allait suivre... »

Omer Drigny, de Dijon, nous écrit à ce sujet : « ...Je regrette que Glayman fasse état d'une tentative de P.M.F. d'opposer un représentant modéré de Bao Dai à Ho Chi-minh. J'estime, pour ma part, que cette tentative était parfaitement irréaliste et relevait d'une analyse inexacte de la situation indochinoise. Je regrette encore plus vivement que T.S. ait cru devoir regretter l'échec de cette tentative... Nous pensions tous que Bao Dai ne représentait plus rien et qu'il n'était que... l'empereur du Néant... »

Lorsque Mendès France se trouvait aux U.S.A. (novembre 1955), il a eu avec Foster Dulles des entretiens dont certains ont porté sur le Vietnam. P.M.F. était particulièrement inquiet de l'évolution qui se dessinait à travers Diem. Les faits ont prouvé qu'il n'eut pas tort. Le problème se résumait à ceci : dans les conditions de dépendance générale de la France vis-à-vis des U.S.A. (dont j'ai souligné à dessein dans mon article « L'état financier ») comment pouvait-on essayer de contrer Diem ? Or, s'il se trouvait que Diem était Premier ministre du Sud-Vietnam depuis le 17 juin 1954, il se trouvait aussi que le chef de l'Etat officiel était encore Bao Dai ! Dès lors, était-il imaginable, à partir de ces données de fait, de susciter une solution qui puisse limiter le pouvoir de Diem ? On peut interpréter cette recherche comme la manifestation des contradictions entre les intérêts français et américains. On peut aussi y percevoir la volonté de se prémunir contre Diem dont P.M.F. percevait tout le danger.

En tout état de cause, les divergences entre Américains et Français pouvaient jouer en faveur de la stabilisation de la situation, et la carte française nécessairement penchait du côté de cette stabilisation, ne serait-ce que par crainte du nouveau tuteur U.S. Dix ans après la position gaulliste en fait foi. Il n'y avait là, en tout cas, aucune défense de Bao Dai en tant que tel, mais la nécessité d'user de toutes les combinaisons du moment et pourquoi pas de cette « astuce légale »... P. Rouanet rapporte les propos de Mendès France : « Certains Français ont pensé que

l'on pourrait conseiller à Bao Dai, non pas de retourner au Vietnam, ce qui serait très fâcheux, mais de déléguer ses pouvoirs à un représentant sur place. On l'appellerait représentant, commissaire général, délégué général, ou lieutenant général. Un tel personnage, s'il était bien choisi, pourrait jouer le même rôle que le chef de l'Etat dans de meilleures conditions que Bao Dai. Si Diem échoue, cette suggestion permettrait un changement. Si Diem réussit, elle permettrait de le renforcer en plaçant auprès de lui un arbitre. Quelle que soit l'évolution du Vietnam, la formule semble bénéfique. » (pp. 488, 489, op. cit.)

A Omer Drigny, après cette explication plus détaillée, je me permettrai de répondre ceci :

1. — En rendant compte d'un livre d'actualité, il est tout à fait normal que je mentionne avec précision les détours d'une histoire complexe. Il m'appartient de faire état d'une tentative qui a effectivement eu lieu, il ne m'appartient pas de réécrire l'Histoire. Les faits doivent être connus.

2. — O. Drigny conviendra lui-même que je n'ai pas parlé d'opposer « un représentant modéré de Bao Dai à Ho Chi-minh » mais à Ngo Dinh-diem.

3. — O. Drigny pense que le calcul de P.M.F. était irréaliste et « relevait d'une analyse inexacte de la situation indochinoise ». C'est son droit, mais ce ne saurait être un droit qui exclut d'autres analyses.

4. — Enfin, dernier point, bien que sceptique quant aux espoirs de P.M.F., il me paraît toutefois nécessaire de ne pas trancher sur cet épisode avec une certitude forcenée. L'hypothèse d'un gouvernement modéré au Sud-Vietnam, jouant le rôle de Genève, était-elle à ce point inconcevable ? Quelles que soient l'opinion de Drigny et la mienne, le problème demeure posé ! Quand on connaît la suite des événements comme nous la connaissons, on n'a pas le droit d'écarter l'hypothèse sans l'analyser longuement. Le livre de P. Rouanet apporte des éléments à ce dossier que d'autres ont déjà ouverts (je renvoie Drigny au livre de G. Chaffard : *Indochine, dix ans d'indépendance*. - Calmann-Levy, page 32 notamment, il s'agit alors du lancement de Diem).

Claude Glayman.

Contre l'agression au Vietnam

● Lorient :
motion votée le 26 mars

— Dans le cadre des Journées internationales d'action pour la paix au Vietnam, les organisations soussignées de la région lorientaise et les participants à la manifestation affirment avec force leur volonté de voir mettre un terme à la guerre du Vietnam et leur solidarité à l'héroïque peuple vietnamien.

— Devant l'aggravation de l'intervention américaine et les souffrances infligées au peuple vietnamien en lutte pour son indépendance, elles expriment leur inquiétude de voir cette guerre dégénérer en conflit mondial et leur indignation devant l'extermination du peuple vietnamien.

— Elles exigent :

la cessation immédiate de l'agression américaine au Sud-Vietnam ;

la cessation des bombardements tant au Nord qu'au Sud-Vietnam ;

l'ouverture immédiate de négociations avec le Front national de Libération sur la base des accords de Genève à partir du respect du droit du peuple vietnamien à l'indépendance. Le Front national de Libération étant le seul représentant authentique et légal du peuple du Sud-Vietnam ;

l'établissement par le gouvernement français de relations diplomatiques normales avec la République du Nord-Vietnam.

Le Mouvement de la Paix, la C.G.T., le P.C.F., le P.S.U., les Jeunes communistes, le S.N.E.S., l'U.F.F.

● Abbeville :
motion votée le 26 mars

Les représentants locaux des organisations suivantes : Ligue des Droits de l'Homme (section d'Abbeville), Mouvement de la Paix, Vie Nouvelle, P.C.F., P.S.U., S.G.E.N., C.G.T., C.F. D.T. réunis le 28 mars 1966 à Abbeville :

Les activités du parti

● Rencontre P.S.U.-P.S.I.U.P.
du 2 avril

Une délégation du Bureau national (Gilles Martinet, Marc Heurgon, Pierre Beregovoy, Pierre Stibbe) s'est longuement entretenue, à Paris, avec le camarade Lello Basso, président du Comité central du P.S.I.U.P. Les deux délégations ont procédé à un large tour d'horizon sur la situation intérieure, tant en Italie qu'en France, et sur la situation respective des deux partis. Les deux délégations ont constaté leur parfait accord sur les grands problèmes internationaux : nécessité d'intensifier la lutte auprès de l'opinion occidentale contre l'agression américaine au Vietnam ; nécessité de mener en Europe occidentale une campagne pour le désen-

S'inquiétant du développement du conflit militaire au Sud-Vietnam qui risque de déboucher sur une guerre thermo-nucléaire.

Demandant à votre pays de cesser les bombardements du territoire de la République démocratique du Vietnam.

De reconnaître le F.N.L. du Sud-Vietnam comme interlocuteur au cours d'une négociation éventuelle.

De s'engager à respecter les accords de Genève de 1954 qui interdisaient l'entrée au Vietnam de troupes et de matériel de guerre étrangers et l'établissement de bases militaires.

Ils pensent que la solution pacifique du problème vietnamien créerait les conditions d'une amélioration du climat international et favoriserait la solution des autres problèmes en suspens.

● Nîmes :
journée de protestation
du 25 mars

A Nîmes, à l'appel du Mouvement de la Paix, du P.S.U., du P.C.F., de la S.F.I.O., du parti radical, de l'U.J.C.F., de l'U.J.F.F., de la F.E.N., de la F.O.L., de l'U.F.F., du M.R.A.P. et de Christianisme Social, une manifestation courte mais puissante a eu lieu, soutenue par de nombreux jeunes.

Nos banderoles portant « Solidarité au peuple vietnamien ». « Vietcong = liberté, marines U.S. = napalm + tortures » ont été soutenues par de jeunes volontaires qui se sont offerts pour les porter. Un jeune Américain prit la parole avant la dislocation pour remercier les manifestants de leur appui à ceux qui, aux U.S.A. mêmes, luttent contre la sale guerre.

Ce premier succès, qui traduit la sensibilisation de l'opinion publique, doit nous encourager à développer l'action contre la guerre, pour le retrait des troupes américaines et le droit des Vietnamiens à décider de leur sort.

gagement à l'égard de l'O.T.A.N. Les partis socialistes de gauche ont, dans ce domaine, des responsabilités particulières, ce qui suppose que leur action soit coordonnée et qu'elle ne se fonde pas seulement sur une critique de l'hégémonie américaine, mais aussi sur des propositions précises en faveur d'une Europe socialiste. Les délégations du P.S.U. et du P.S.I.U.P. ont décidé de se revoir à la fin d'avril afin d'étudier de plus près ce dernier problème.

● Bobigny :
réunion le 13 avril

Le P.S.U. vous invite le mercredi 13 avril, à 21 heures, au cinéma Le Royal, rue A.-Sabatier, à Bobigny (près de la mairie), à une grande réunion publique présidée par son secrétaire national Edouard Depreux.

Le Dr A. Behar, assistant à la Faculté de Médecine de Paris, décrira les causes de la faim dans le monde et les solutions socialistes.

L'exposé sera suivi d'un débat public. La projection d'un film sur Cuba terminera la soirée.

A la mémoire
de Léon Blum

Comme tous les ans, le P.S.U. rendra hommage, en ce mois d'avril, à la mémoire de Léon BLUM, à l'occasion du onzième anniversaire de sa mort.

Une délégation du Bureau national et tous les camarades et amis qui le désirent, se retrouveront, le dimanche 17 avril, à 10 h, devant l'église de Jouy-en-Josas, d'où il gagneront le cimetière.

● Haut-Rhin : week-end de
formation

Samedi 16 et dimanche 17, week-end de formation sur « le contre-plan », à la Maison des Mineurs de Murbach (Haut-Rhin), avec la participation de G. Servet. Inscription : André Schnellbach, 10, rue de la Gare, à Bull (Haut-Rhin).

IL Y A EU UN CONGRÈS DES ÉTUDIANTS COMMUNISTES

« Voici achevé le 9^e Congrès des Etudiants communistes qui, ainsi que l'a souligné le secrétaire général Guy Hernier dans son allocution de clôture, aura permis à l'Union de s'affirmer comme organisation de masse des étudiants, dont l'activité se fonde sur la politique du parti... » C'est ainsi que débute un article de L'Humanité qui a au moins le mérite d'être clair. Ce congrès a indiscutablement permis au P.C.F. d'en finir avec la plus tapageuse de ses oppositions internes : les étudiants. Quelles que soient nos réserves quant aux thèses politiques défendues par les oppositions gauchistes (exclus ou scissionnistes) ou « althusserienne », force nous est de regretter certaines méthodes. Ainsi donc, après cette fameuse réintégration du P.C.F. dans la vie démocratique française amorcée par le soutien à Mitterrand, après une semaine de la pensée marxiste sur le thème de la démocratie, après les belles exclamations d'Aragon contre les méthodes so-

viétiques, le P.C.F. a montré qu'il n'avait pas renoncé à son passé, que la démocratie est un intéressant sujet de conversation, qui se révèle être une dangereuse épine lorsqu'il s'agit de la mettre en pratique chez soi. Ceci dit, il est évidemment très positif que le P.C.F. parle de démocratie... Il serait faux cependant d'y déceler le signe d'une irrésistible évolution. Le refus d'entendre les étudiants de la Sorbonne s'expliquer après la dissolution de leur secteur, la fusion imposée à l'U.E.C. avec les autres organisations de la jeunesse communiste, la projection de François Hilsum, permanent de l'appareil, à la direction de cette organisation, et nombre de faits qui pourraient remplir une page de T.S., tout cela nous renforce dans notre appréciation. Le P.C.F. refuse encore toute vie démocratique interne qui puisse remettre en cause la toute-puissance de l'appareil.

J. T.

Nécrologie

● La section de Tarbes est douloureusement affligée par le décès, à l'âge de 48 ans, de notre camarade Louis Dubout, professeur de l'Enseignement technique.

Militant syndicaliste, Louis Dubout était secrétaire de la section de Tarbes de la Ligue des Droits de l'Homme. Il fut à l'origine du P.S.A. et du P.S.U.

Résistant dès l'armistice de 1940, notre camarade avait été l'animateur d'un corps franc à Bagnères-de-Bigorre et avait participé courageusement aux combats qui libérèrent cette ville et la région.

Les obsèques civiles ont eu lieu le lundi 4 avril à Tarbes.

AU PIED DU MUR

Lorsque Dean Rusk déclare : « Depuis que je suis secrétaire d'Etat il y a eu dans le monde cinquante-deux coups d'Etat », il signe le procès-verbal de faillite de la politique américaine dans ce qu'il est convenu d'appeler les pays du Tiers Monde.

Lorsque Johnson constate : « Depuis le début de la guerre au Vietnam, nous avons tué 50.000 Viets », il avoue l'échec de la politique des U.S.A. incapables, avec leurs centaines de milliers de « marines » et leurs armes modernes, d'abattre la résistance des millions de Vietnamiens solidaires de plus en plus dans la quête de leur indépendance.

Aujourd'hui, les Américains peuvent faire le bilan de leur folle politique : le désordre s'étend à tout le Vietnam et un peuple tout entier, communiste ou non, bouddhistes, catholiques ou neutralistes, se dresse contre eux et ceux qui les servent. Et les compromis ne sont que des palliatifs.

L'insurrection de Da Nang inflige aux U.S.A. le plus cinglant des camoufflets.

Les manifestants du Centre Vietnam n'ont plus obéi, ni à la police, ni à l'armée du gouvernement de Ky, et ce général qui se vantait, hier encore, « d'admirer Hitler » ne joue plus maintenant que son triste rôle de pantin des Américains à la recherche d'une Constitution !

Contre lui, un peuple crie son drame, lassé des crimes fratricides, honteux des compromissions et des bassesses qu'il a été amené à tolérer, désireux de voir son sol débarrassé de ces Américains qui n'y ont semé que meurtres et mépris.

L'armée vietnamienne elle-même s'effondre. Et le Vietcong n'a pas besoin d'intervenir dans cette tension. Il peut attendre son heure, le fruit est mûr, il va tomber. Les Vietnamiens le savent bien que l'heure de la solidarité de tout leur peuple est proche et que d'eux seuls dépendra demain le sort de toute négociation politique.

En être arrivé là !

Les U.S.A. comprendront-ils enfin que toute leur politique faite d'initiatives indéfendables doit être révisée ou mettront-ils en danger, bêtement et aveuglément, la paix du monde ?

Les U.S.A. sont à l'heure du choix.

— Ou bien ils continueront la même politique, faite de dépenses folles et de crimes, et ils seront entraînés dans un engrenage que nous avons bien connu avec la guerre d'Algérie : face à un peuple unanime contre leur présence, ils ne cesseront d'aggraver les mécanismes de la lutte à tout prix, des tortures et des meurtres d'innocents, de l'aviation des hommes et du génocide et ils seront conduits à dépasser leur défaite en portant plus loin encore l'escalade de la guerre, en déclenchant des actions militaires pouvant aller jusqu'à l'atta-

que des centres vitaux de la Chine populaire.

Et tout cela, au nom d'une croisade qui, les concernant seuls, dans leur folie, mettra le monde entier à la merci d'un conflit aux conséquences inimaginables.

— Ou bien, ils tireront les leçons de leur défaite politique et s'inclineront devant cette éternelle leçon qu'on ne peut, par la puissance, anéantir la volonté, la dignité d'un peuple. Alors, ils ouvriront la voie de la discussion pacifique et reconnaîtront aux Vietnamiens

par **Harris PUISAIS**

le droit de se choisir eux-mêmes les conditions de leur indépendance.

On peut douter que seul, le président américain, synthèse des naïvetés, des orgueils, des complexes de son peuple, puisse y arriver.

On peut, par contre, tout faire pour peser sur sa décision, maintenant et pas plus tard.

Il est temps que, à travers le monde, les gouvernements qui le veulent, l'opinion publique qui le ressent encore trop confusément, prennent conscience de la gravité de la situation au Vietnam.

Les Américains sont au pied du mur. Il faut éviter qu'ils prennent une décision de guerre à outrance.

Il est très important qu'aux U.S.A. mêmes, ce qui était hier la protestation de quelques pacifistes, soit devenu l'amarce d'un mouvement de masse. Qui aurait pu confirmer il y a quelques mois, que 40.000 New-Yorkais occuperaient la rue et que le même mouvement atteindrait Boston, Chicago ou San Francisco ? Soyons reconnaissants aux universitaires américains d'assurer courageusement la caution morale d'une telle action. Et aidons-les.

En France d'abord. Il y a beaucoup à faire. Et les reniements d'un passé proche, que la politique intérieure française semblait estomper, se réveillent et reparassent.

Bien trop d'hommes qui se recommandent des idées socialistes continuent à cautionner par leur silence cette politique de guerre du camp américain.

Nous disons très fermement à ce sujet qu'il est inconcevable que certains choisissent ce moment pour, à propos de l'O.T.A.N., manifester leur intempes-tive solidarité avec les tenants d'une politique atlantique au service des seuls intérêts américains.

En Europe également où doivent se coordonner et se multiplier tous les efforts de paix.

Nous devons agir pour que se crée un vaste mouvement populaire qui, se tournant vers les Américains, leur dira :

arrêtez ce conflit, il met en danger la paix du monde !

Nous devons en appeler aux forces socialistes scandinaves, italiennes, aux mouvements de la Gauche allemande, aux travaillistes anglais qui n'ont plus maintenant aucune excuse pour ne pas appliquer la politique socialiste esquissée jusqu'alors, pour que tous mettent en commun leur force de persuasion et leurs moyens d'actions pacifiques.

Nous sommes finalement tous au pied du mur.

Nous savons que nos camarades du Front National de Libération (avec qui cette semaine encore nous nous entretenons des initiatives à prendre pour les aider) attendent beaucoup du réveil de l'opinion internationale.

Eux, comme nous, pensent que l'initiative des masses, leur détermination peuvent, comme toujours, assurer le triomphe de la paix.

Le grand réveil de conscience qui est en marche aux U.S.A. doit être appuyé par l'action concertée des forces socialistes qui, à travers le monde, luttent pour les mêmes idéaux.

Alors seulement et sûrement, après vingt-cinq ans de guerre, hommes, femmes et enfants du Vietnam pourront enfin vivre une première journée sans peur.

Solidarité avec le Nord-Vietnam

Après l'appel de son Comité politique national, après une entrevue avec une délégation nord-vietnamienne, le P.S.U. va intensifier sa campagne de lutte.

Celle-ci comprendra à la fois des actions politiques (meeting parisien avec toutes les forces françaises anti-impérialistes, agitation en province, etc.) et une manifestation concrète de notre solidarité avec le Front national de Libération.

A la demande du Nord-Vietnam, un collectage de médicaments de première urgence et adaptés aux besoins réels sanitaires des régions bombardées. Il s'agit :

1. — d'antipaludéens de synthèse : nivaquine, flavoquine.
2. — d'antibiotiques faciles à conserver : cyclines, tífomycine, streptomycine.
3. — d'anesthésiques injectables.

En nous limitant à ces trois groupes, nous ferons réellement œuvre utile.

Cet appel est adressé non seulement aux médecins du parti et aux sympathisants, mais à tout militant engagé dans la lutte pour un Vietnam libre et socialiste.

Les envois sont à adresser au secrétariat du P.S.U., Collecte pour Vietnam, 81, rue Mademoiselle, Paris (15^e).

Nous nous chargerons nous-mêmes des expéditions (par l'intermédiaire d'une liaison mensuelle par bateau à destination d'Haiphong).

Vous pouvez également adresser vos dons en espèces : C.C.P. Dr Court, Paris 20-17-42. Mentionner : « Pour le Vietnam ».

Pour la Commission nationale Santé du P.S.U. : Dr A. BEHAR.

Communiqué du Secrétariat National du P. S. U.

Le P.S.U. souhaite que l'ensemble des députés qui, lors de la campagne présidentielle, ont soutenu le candidat unique de la gauche déposent une motion de censure contre le gouvernement. Non content d'accroître le caractère personnel du pouvoir, le régime mène une politique économique et sociale qui va à l'encontre des intérêts de l'immense majorité des salariés. Il serait bon que le mécontentement provoqué par cette politique dans le pays trouve un écho au Parlement.

Le P.S.U. considérerait, en revanche, comme très grave le maintien par le groupe S.F.I.O. d'une motion hostile au retrait de la France de l'O.T.A.N., motion qu'il ne saurait en aucun cas approuver.

Pour des raisons qui sont très éloignées de celles du général de Gaulle, une bonne partie de la gauche, probablement sa majorité, estime, en effet, que ce retrait est un acte positif. Compte tenu de l'évolution de la situation internationale, elle entend agir non pas en vue d'an-

nuler la décision prise, mais en vue de lui assurer des prolongements favorables sur le plan des désengagements militaires réciproques, du désarmement contrôlé, du règlement pacifique du problème allemand et de la construction d'une Europe indépendante.

Le P.S.U. n'ignore pas que la S.F.I.O. demeure encore attachée à cette orthodoxie « atlantique » qui a, pendant longtemps, déterminé sa politique. Mais il pense que les rap-

ports internationaux se sont suffisamment modifiés au cours de ces dernières années pour que chacun accepte de réexaminer son attitude à l'occasion de la discussion d'un programme commun. Tant que cette discussion n'aura pas eu lieu, il importe d'éviter les initiatives susceptibles de briser à nouveau l'unité de la gauche et de faire le jeu de cette fraction de la droite qui se baptise « centriste », mais qui est au moins aussi réactionnaire que celle qui se réclame du gaullisme.

LA RECONVERSION DES ACTIVITÉS

Depuis trente ans, le régime capitaliste a réussi à s'amender sur de nombreux points, car la concurrence que lui faisaient les Etats socialistes lui a fait comprendre qu'il n'avait le choix qu'entre l'adaptation ou la mort. C'est ainsi, en particulier, qu'il a réussi à endiguer les crises économiques dont il souffrait périodiquement dans le passé et à améliorer, bien que de façon partielle, le niveau de vie des travailleurs.

Mais il est un certain nombre de domaines où le système n'a pas réussi à apporter de solutions correctes; ce sont essentiellement:

— les équipements publics qui sont insuffisamment développés dans tous les pays capitalistes, y compris les Etats-Unis (voir les ouvrages de Gailbraith);

— la planification, qui est une technique empruntée à l'arsenal du socialisme, mais que le capitalisme n'arrive pas à maîtriser au mieux de ses intérêts et de ceux de la collectivité;

— l'inflation qu'il ne parvient pas à dissocier de l'expansion (encore qu'il faudrait étudier de plus près l'évolution récente des Etats-Unis);

— les inégalités tant sociales que régionales qui ne font que croître en valeur relative;

— enfin l'adaptation aux évolutions techniques et économiques qui entraînent la reconversion d'activités.

Ce dernier phénomène se produit dans toutes les branches de l'économie, tant dans l'agriculture que dans le secteur tertiaire et dans l'industrie. La reconversion de l'agriculture est un problème permanent depuis quinze ans qui entraîne le passage d'un nombre croissant d'agriculteurs du secteur primaire au secteur secondaire; le capitalisme (...pas plus que le socialisme, d'ailleurs) n'a pas réussi à le résoudre dans des conditions correctes. La reconversion dans le secteur tertiaire se produit beaucoup plus souvent qu'on ne l'imagine, étant donné l'abandon du petit commerce pour le grand commerce intégré et la transformation des techniques de bureaux obligeant les employés de mécanographie, par exemple, à assimiler les méthodes, très différentes, de l'ordinateur ou à perdre leur spécialisation et leur salaire.

Mais l'actualité récente a surtout mis en lumière les difficultés de l'industrie: après ceux des charbonnages viennent de se poser simultanément les problèmes relatifs aux textiles, aux mines de fer, à la sidérurgie, à la métallurgie et à la construction navale.

Il faut admettre la nécessité d'accepter un certain nombre d'évolutions tant techniques qu'économiques et l'impossibilité de se refuser à tout progrès. Lorsqu'un procédé de fabrication est reconnu comme plus économique qu'un autre, il ne sert à rien de le repousser: la révolte des canuts, bien que compréhensible, était un réflexe primaire et absurde. Lorsqu'un produit n'a plus de succès sur le marché, par suite de son remplacement par de nouvelles fabrications (le plastique, par exemple) ou même s'il est d'un prix de revient nettement inférieur à l'étranger, mieux vaut se résigner à abandonner l'exploitation en cours et rechercher comment conquérir d'autres marchés. Toute autre politique ne peut qu'amener de faux emplois, gâchis et retards dans l'amélioration générale du niveau de vie des travailleurs.

Mais constater cette nécessité d'adaptation ne résout aucunement la question de savoir comment doit s'opérer cette conversion et comment seront protégés les droits des salariés à leur travail et à leur salaire.

Dans l'industrie, le problème se présente de deux façons différentes selon qu'il s'agit de conversion interne, c'est-à-dire d'une réadaptation de l'entreprise elle-même, ou qu'il faut envisager une conversion externe, c'est-à-dire une réadaptation du travailleur, l'entreprise qui l'employait fermant ses portes. Dans le premier cas, l'aspect économique est essentiel, il faut réorienter une entreprise dont l'activité ne répond plus aux nécessités de la production et de la demande; dans le second, au contraire, le travailleur est le centre d'intérêt car il se trouve sans emploi et il convient de lui donner toutes possibilités pour se reclasser; ce second cas s'assimile à celui de l'agriculteur immigrant à la ville.

Dans les deux hypothèses, il n'est pas question de perpétuer une activité antiéconomique (encore faut-il prouver qu'elle est antiéconomique), mais il faut, de toute façon, sauvegarder les intérêts des travailleurs, ceux-ci n'étant aucunement responsables des erreurs de leurs directeurs, de la mauvaise orientation donnée à



Pour « reconvertir » la main-d'œuvre, l'information et la formation sont capitales.

(Photo Agip.)

l'entreprise ou de la nécessité de la transformer. Or, en cas de fermeture de celle-ci, le salarié est en position difficile s'il n'est pas aidé dans la recherche d'un nouvel emploi.

Explorer le marché

Donc, entre les deux types de transformation (interne et externe), il y a des points communs, mais il y a également des différences essentielles que nous analyserons ensuite.

a) *Points communs à la conversion d'une entreprise et à la conversion des travailleurs:*

D'abord le besoin d'explorer le marché de manière à orienter l'entreprise ou l'ouvrier vers des productions ayant des débouchés. Etudier le marché constitue une nécessité absolue à laquelle ni un entrepreneur ni un organisme chargé de reclasser la main-d'œuvre ne peut se soustraire, étant donné qu'il faut choisir les activités les plus aptes à se développer dans l'avenir.

Cependant, les ouvriers ne sont pas privés de passé, ils ont un acquis et la conversion devra s'opérer en considération de ce passé. L'usine a une certaine dimension et un matériel qui peut être partiellement réutilisable après la transformation de son activité. Un travailleur a également une certaine formation; qu'il reste dans son ancienne entreprise convertie ou qu'il soit reclassé ailleurs, il est préférable pour lui, comme pour la collectivité, d'utiliser ses connaissances dans toute la mesure du possible. Il faut donc concilier ces deux règles (activités nouvelles en expansion, utilisation du passé), c'est-à-dire choisir la production la plus sûre pour l'avenir, dans le cadre d'activités voisines de celles antérieurement exercées.

Bien entendu, il ressort de ces considérations qu'il est impossible à un individu isolé (entrepreneur ou travailleur) de choisir en connaissance de cause l'option à prendre; il devra s'entourer des conseils de spécialistes du marché (marché de la production ou marché du travail) qui puissent l'orienter en tenant compte des possibilités régionales; l'économie est, en effet, une discipline concrète et les solutions les meilleures d'un point de vue abstrait ne sont pas toujours applicables lorsqu'on introduit le contexte local. Donc, le choix de l'entrepreneur, comme celui du tra-

vailleur licencié, doit être dicté par les facteurs suivants:

- activités en expansion;
- complémentarité avec l'activité antérieure;
- caractéristiques locales et régionales,

c'est-à-dire que la conversion sort du cadre de la décision d'une entreprise ou d'un individu pour se rattacher à l'économie régionale. De par ses incidences économiques et surtout sociales elle ne peut pas rester du domaine privé, elle demande une intervention publique, d'autant plus d'ailleurs que les conversions s'effectuent souvent dans des régions en régression économique et qu'il faut pratiquer une politique cohérente de *revitalisation locale*. Le caractère déprimé de ces régions provient généralement de leur spécialisation dans une activité déterminée (exemple de Decazeville); lorsque celle-ci est victime des transformations économiques (de la demande ou de la technique), il se produit un effet cumulatif de la dépression qui gagne toute la région. Il arrive même que plusieurs activités se ralentissent en même temps, ce qui résulte du fait que l'implantation de ces activités est contemporaine et que leur vieillissement est également contemporain; ainsi dans le nord de la France, le textile et le charbon, en Lorraine, le charbon et le fer, dans le Limousin, le cuir et la porcelaine, en Basse-Loire, la construction navale et la métallurgie.

Des investissements publics à réaliser

Dans ces cas, c'est toute l'économie régionale qui doit être reprise en main, non seulement en ce qui concerne les industries nouvelles à implanter ou à convertir, mais également les investissements publics à réaliser pour moderniser les infrastructures et équipements collectifs; il arrive souvent, en effet, que le vieillissement des activités se produise en même temps qu'un vieillissement parallèle de ces équipements, les uns et les autres datant de la même époque. Ainsi, dans le nord de la France (de même d'ailleurs que dans le bassin belge de Charleroi), l'habitat date, pour la majeure partie, de cent ans environ, l'urbanisme ne répond aucunement aux

normes modernes, les établissements d'enseignement et les hôpitaux sont insuffisants pour une population en accroissement continu et aux exigences accrues, les routes insuffisantes et les canaux auraient besoin d'être modernisés.

On passe donc facilement de la conversion d'une entreprise à la conversion de toute une région, les deux problèmes étant généralement intimement liés, dans la mesure où le déclin de l'industrie dominante d'une zone entraîne celui de l'ensemble de cette zone. Il n'est donc pas question de régler chaque problème séparément, il faut envisager la solution d'ensemble à apporter.

Ces problèmes sont d'ailleurs communs à la conversion interne et à la conversion externe, ils tendent simplement à prouver le caractère indispensable de l'intervention publique qui en résulte, mais il existe des questions propres à chacun des deux types de conversion que nous allons analyser.

Améliorer la gestion

b) *Problèmes propres à la conversion d'une entreprise:* néanmoins, si l'effort de prévision est fait en temps utile, les options suivantes se présentent:

— amélioration de la gestion permettant de soutenir la concurrence: c'est ce qu'ont essayé de faire les industries textiles en France, au cours des années 1960-1962 en mécanisant les ateliers, c'est ce que réalisent les Charbonnages de France depuis la Libération;

— transformation radicale des activités, permettant de ne pas fermer les portes de l'entreprise, mais d'orienter sa production vers d'autres marchés.

1°. — Pour réussir la première opération, il faut disposer de *services de recherche* et d'organisations développées. Les Houillères, pour limiter la régression du charbon, font des études à tous les niveaux pour améliorer leurs méthodes: d'une part, dans le domaine de l'extraction, en perfectionnant la connaissance des sous-sols, les techniques de soutènement et d'abattage, de sorte d'ailleurs que la sécurité du personnel est également meilleure; d'autre part, dans la préparation des charbons, en particulier des agglomérés; enfin dans les secteurs d'utilisation (rationalisation des fours à coke, techniques de la chauffe, études sur la combustion, carbonisation et utilisations chimiques de la houille).

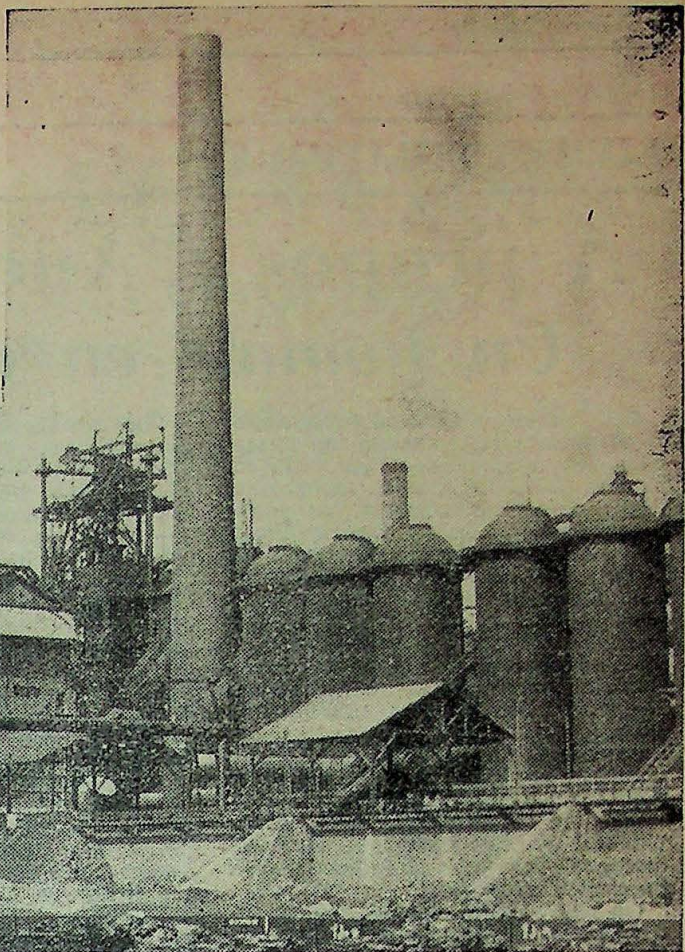
Des instituts de recherche du charbon existent dans tous les pays européens, le Centre d'études et de recherches des Charbonnages de France (C.E.R.C.H.A.R.), entre autres, utilisant à Paris et à Verneuil six cents personnes.

Il en est de même en matière de transports où les moyens de locomotion considérés comme les plus anciens cherchent à perfectionner leurs techniques: chemins de fer avec l'emploi de la traction électrique ou par diesel, l'attelage automatique qui améliore la sécurité du personnel, la navigation où l'effort a porté sur la technique de poussée des chalands et les voies d'eau même (diminution des ruptures de charge, progrès de la manutention).

2°. — Malgré tous ces efforts, tels qu'ils viennent d'être décrits pour les charbonnages, les textiles, les transports ferroviaires et ceux par voie d'eau, il arrive souvent que l'activité ne puisse plus être rentable; or, plutôt que de fermer les portes avec tous les risques sociaux que cela comporte, une entreprise cherchera à s'orienter dans une autre production plus accessible au marché, et voisine de la précédente. Aussi a-t-on vu des firmes ralentir la fabrication de la bicyclette pour celle de la motocyclette et du scooter, ou la fabrication de matériel lourd (locomotives et wagons) pour du matériel électronique (ex.: Alsthom). Il se pose, dans ces cas, des problèmes de conversion tant pour le personnel qu'en matière d'investissement puisque le matériel doit être en grande partie renouvelé. C'est pourquoi ces évolutions se produisent rarement d'un seul coup, mais progressivement, l'activité ancienne ne disparaissant que graduellement.

Les Charbonnages de France entreprennent depuis quelques années une politique identique en cherchant un débouché vers la carbocchimie qui pourra permettre, d'une part, d'écouler le charbon excédentaire et, d'autre part, d'occuper une partie grandissante de la main-d'œuvre. Les Houillères du Nord ont concentré, en particulier à Mazinzarbe, leur fabrication d'ammoniaque, de résines, polyesters et leur usine d'eau lourde

ITES, POINT FAIBLE DU CAPITALISME



Comment améliorer une gestion avec un outil dépassé ?

qui produira les vingt tonnes par an dont la France a besoin. Les Houillères de Lorraine suivent une politique identique, leur chiffre d'affaires propre dans ce domaine s'élevant déjà à 500 millions de francs, mais elles sont tenues de participer pour un chiffre d'affaires de 300 millions à des sociétés formées le plus souvent avec le capital privé (en particulier, Kulhmann) et leur indépendance de décision s'en ressent fortement.

c) *Problèmes propres à la conversion des ouvriers* : Il est enfin possible que l'entreprise soit irrécupérable et qu'il faille envisager la cessation de son activité.

Une solution radicale doit être trouvée, évidemment ; cette solution peut être discutée dans un esprit différent selon les critères auxquels on souscrit : en matière énergétique, si l'on souhaite éviter les achats à l'étranger pour ménager la balance des comptes (comme après la guerre ou en 1957), on aura tendance à pousser l'utilisation du charbon français ; au contraire, si le gouvernement cède à la pression des grandes compagnies pétrolières internationales, le combustible national sera sacrifié et l'on justifiera ce choix en faussant les paramètres économiques qui pourraient être favorables au charbon.

Formation professionnelle des adultes et implantation

1 Mais la condition indispensable pour réaliser le choix le plus satisfaisant pour la collectivité est d'introduire dans le calcul économique tous les éléments de coût, y compris le coût social du reclassement des travailleurs qui est à la charge de la collectivité.

Pour englober le coût social du reclassement de la main-d'œuvre, il convient d'inclure tous les frais de formation professionnelle nécessaires pour orienter celle-ci vers une activité nouvelle et toutes les incitations financières de l'Etat pour l'installation d'entreprises dans la région.

De ce bilan général, il faudra conclure à la meilleure solution, mais il est évident que cette décision ne peut pas être arbitraire par le chef de l'entreprise concernée qui ne voit le problème qu'au niveau de sa firme en excluant toutes les dépenses occasionnées à la puissance publique par l'interruption de son activité.

Néanmoins, et même en tenant compte de ces facteurs, le calcul économique pourra être favorable à l'arrêt de l'activité pour l'établissement visé, surtout lorsqu'on n'aura pas trouvé de solution pour supprimer son déficit d'exploitation dans des délais raisonnables.

Le problème essentiel dans ce cas est celui du reclassement de la main-d'œuvre et il se présente sous un double aspect : celui de la formation professionnelle et celui de l'implantation d'activités de remplacement.

2 La formation professionnelle constitue la première condition de ce reclassement de la main-d'œuvre. Elle est assurée en France par la Formation professionnelle des Adultes qui exerce son activité dans des centres généralement situés à chaque chef-lieu de département (103 centres au total). Ces centres répartis en sections gardent pendant cinq à six mois les stagiaires qui sont rémunérés au S.M.I.G., mais réussissent, avec diverses allocations

complémentaires, à percevoir 90 p. 100 de leur salaire antérieur. Certaines conversions se sont opérées grâce à l'action efficace de la F.P.A., surtout celle du Boucau, mais trois reproches peuvent être adressés à cet enseignement :

— Il est trop rarement accordé, certains centres étant notoirement insuffisants (surtout ceux de Bretagne et de Loire-Atlantique) pour faire face aux nécessités,

— par suite de l'insuffisance des moyens de formation pour les jeunes, les classes d'apprentissage organisées par la F.P.A. sont aux quatre cinquièmes occupées par des travailleurs de moins de 25 ans, la main-d'œuvre plus âgée étant insuffisamment concernée par cette institution,

— il est trop spécialisé et la durée des stages est insuffisante ; l'enseignement, sans être entièrement polyvalent, devrait permettre une formation plus large, de manière que les élèves aient un bagage plus important.

Nous ajouterons que les syndicats ouvriers devraient participer à la gestion de la F.P.A., les syndicats patronaux y étant d'ailleurs actuellement représentés.

Parallèlement à ce recyclage des travailleurs, il est évidemment indispensable de perfectionner les institutions d'aide, en transformant l'inspiration : au lieu de distribuer une assistance, l'U.N.E.D.I.C., l'A.S.S.E. D.I.C. et le Fonds national de l'emploi devraient verser un salaire égal à celui que percevait auparavant le travailleur jusqu'à ce qu'on ait pu le former et le reclasser dans des conditions au moins aussi favorables que celles dont il bénéficiait auparavant. Ces notions résultent de l'idée qu'il est inconcevable de rémunérer un travailleur moins bien qu'il ne l'était antérieurement s'il n'a pas commis de faute personnelle.

Le problème du reclassement

3 Le reclassement même de la main-d'œuvre licenciée doit s'opérer le plus souvent dans la région où travaillait antérieurement le salarié, pour des raisons

économiques et sociales simples à comprendre :

— Raisons économiques : si l'on ne conçoit pas le reclassement dans la région même de la main-d'œuvre licenciée, le potentiel économique de cette région va diminuer et il risque de s'y produire un processus généralisé de dépression. Or nous ne pouvons qu'opter pour l'équilibre économique régional, croyant que lui seul permet le plein développement de toutes les possibilités nationales ;

— Raisons sociales : les travailleurs n'aiment pas s'expatrier ; le Français est réputé pour être particulièrement hostile à toute migration et il n'est pas le seul, puisque d'une étude réalisée sur les Etats-Unis (Madinier, *Revue économique*, juillet 1959), il semble apparaître que la mobilité de la main-d'œuvre tend à diminuer très sensiblement.

Cette tendance semble naturelle et il serait injuste d'obliger les travailleurs à émigrer contre leur gré.

Mais le problème du reclassement à proximité du lieu de travail antérieur n'est pas une chose aisée : d'abord, le nombre des agents licenciés par la fermeture d'établissements est élevé : 17.000 emplois au cours des dernières années et pour la période 1962-1965 (prévisions) 24.000 (dont 6.000 dans la construction navale, 6.000 dans l'aéronautique, 6.000 dans le textile, 4.000 dans la sidérurgie, 2.000 dans les charbonnages) ; ensuite, dans le régime économique capitaliste, il est bien difficile d'attirer des entreprises sérieuses, les primes accordées étant d'un faible pouvoir attractif et les entreprises nationalisées qui procèdent à des reconversions n'ayant pas le droit d'adopter des activités autres que les leurs propres, par crainte de concurrencer le secteur privé.

Il faut donc trouver le meilleur moyen pour attirer, dans ce cadre libéral, les activités nouvelles, « les incitations » n'étant pas toujours efficaces.

Que conclure de cet exposé ?

Il faut d'abord observer que :

— l'on s'est volontairement placé dans le cadre du régime capitaliste existant, car il s'agit d'un problème actuel pour lequel il faut trouver des solutions immédiates. En économie socialisée, la question doit se résoudre dans de bien meilleures conditions, non pas que l'on évite de reconvertir les entreprises non rentables, mais les calculs d'économie globale et le sort des travailleurs y trouvent plus facilement leur solution ;

— l'on a tenu compte aussi bien des impératifs sociaux que des nécessités de l'économie. En particulier, on a insisté sur l'obligation d'englober, dans les calculs indispensables, le coût total de la prise en charge des travailleurs pendant leur réadaptation et sur l'obligation d'adopter une solution permettant le reclassement de ceux-ci dans la même région et à conditions égales (salaires, sécurité, avantages divers). Il est, en effet, insoutenable, pour des socialistes, d'accepter l'exode et la diminution du niveau de vie des salariés afin d'adapter l'économie à une meilleure rentabilité globale.

Le drame, en ce domaine, c'est que le régime capitaliste est jusqu'alors incapable d'offrir ces garanties et que

les travailleurs et leurs syndicats préfèrent, dans ces conditions, exiger la conservation des activités, même reconnues vétustes, plutôt que d'abandonner leur emploi. Cette position est évidemment peu satisfaisante, mais elle se conçoit, étant donné les risques que courent les travailleurs en voie de licenciement dans le système capitaliste.

Cependant, même s'ils jugent bon de refuser ces mutations, ils ne devraient pas se contenter de cette attitude, purement négative, et ils devraient faire savoir qu'ils n'accepteraient de se plier aux nécessités économiques qu'aux conditions suivantes :

— Analyse systématique de toute mesure de conversion, dans le cadre régional, par des commissions partielles, où seraient représentés les pouvoirs publics, les patrons et les salariés ;

— Etudes prévisionnelles permettant de déceler par avance les conversions à réaliser, afin d'éviter les opérations « à chaud » et de connaître les productions pouvant se substituer en priorité aux anciennes ;

— Bilan économique préalable de toutes les reconversions, en incluant TOUTES les charges sociales qu'elles suscitent ;

— Nécessité absolue de conserver aux travailleurs une situation au moins égale à celle qu'ils avaient avant la conversion ;

— Développement et amélioration de la formation professionnelle des adultes que devraient contrôler les représentants des travailleurs ;

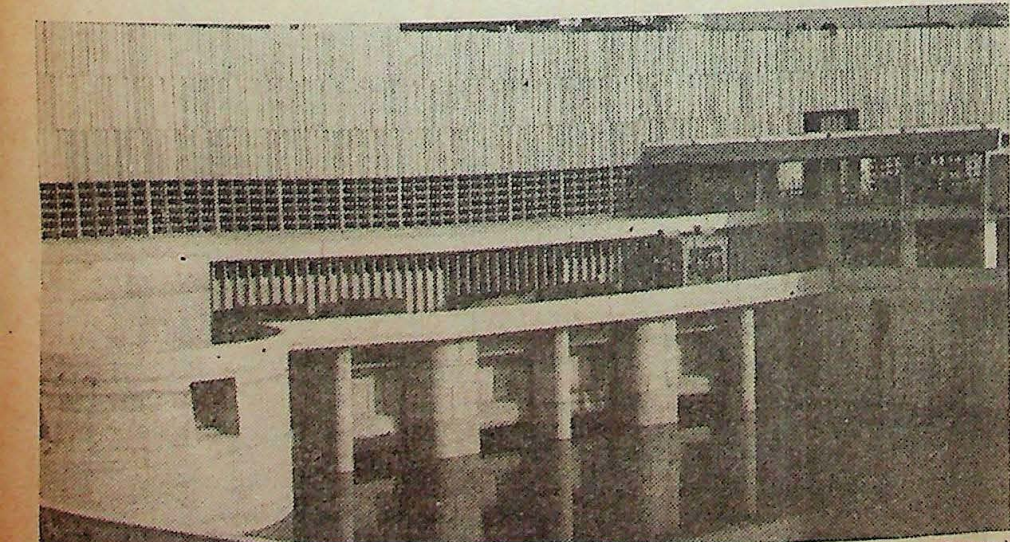
— Création d'un environnement économique tel que des entreprises nouvelles, appartenant à diverses branches d'activité, puissent être attirées de manière à remplacer celles qui déposent leur bilan (nécessité prioritaire d'améliorer les équipements publics et urbains de la région concernée).

En précisant ainsi ces conditions préalables à toute conversion, les ouvriers et leurs représentants ne paraîtraient pas s'aligner sur une position purement négative et contraire aux impératifs économiques. Ce pourrait être l'amorce d'une véritable politique régionale de contre-plan, amenant tout naturellement les travailleurs et les populations des régions touchées à comparer les mérites respectifs du socialisme... et du capitalisme.

Une remarque finale : le Gaz de France, entreprise nationalisée, a fermé la presque totalité de ses usines de distillation de houille au profit de l'utilisation du gaz naturel et des dérivés du pétrole ; pourtant, cette conversion n'a pas défrayé les chroniques, étant donné que tous les ouvriers d'usine ont été reclassés, à salaire égal et à statut identique, dans le cadre de chaque région.

Il est certain que la gestion d'une entreprise nationalisée se prête beaucoup mieux que celle d'une firme privée à de telles opérations ; encore faudrait-il autoriser les entreprises publiques existantes (Charbonnages de France, par exemple) à se reconvertir vers d'autres activités de leur choix, comme peut le faire n'importe quelle société du secteur privé.

Yves Durrieu.



(Photo Elle Kagan.)

Un impératif : moderniser les infrastructures.

LIVRES POLITIQUES

A propos d'Auschwitz

Un homme en colère

Cet homme, c'est Henry Bulawko. Il est le secrétaire général de l'Amicale des anciens déportés juifs de France (A.A.D.J.F.), et il publie, sous l'égide de cette association, une petite plaquette explosive (1). C'est qu'Henry Bulawko a quelque peu le droit de parler, car lui-même et sa famille ont beaucoup souffert du nazisme ; mais s'il est en colère, il n'est pas le seul à s'insurger devant l'incroyable attitude des juges appelés à sanctionner les présumés coupables de l'extermination de six millions de juifs.

Comment, en effet, ne pas éclater d'indignation ? Oui, mais aussi comment ne pas être très inquiet lorsque — comme l'écrit l'auteur — « après vingt et un ans passés, le véritable dialogue entre juifs et Allemands n'a pu encore s'établir ».

On remarquera que l'Allemagne fédérale a versé de substantielles « réparations matérielles » tant à l'Etat d'Israël qu'aux juifs eux-mêmes. Mais il est bien vrai qu'on ne saurait — sans s'avilir soi-même — juger que le versement d'une somme d'argent (aussi importante soit-elle) puisse faire oublier le crime et effacer la faute.

Or, manifestement, ce qui trouble la conscience des juifs, c'est l'attitude de certains dirigeants israéliens, tel David Ben Gourion qui fait passer la raison d'Etat — de l'Etat d'Israël — avant le sentiment moral de la dignité des juifs, du plus humble au plus éminent des miraculeux rescapés des camps d'extermination, aux familles qui pleurent encore les victimes de la folie sanguinaire du nazisme.

Il est vrai que les successeurs de Ben Gourion ne semblent pas avoir compris, eux non plus, ce qu'il pouvait y avoir d'insultant pour le « peuple juif » de recevoir comme ambassadeur de la soi-disant nouvelle Allemagne un ancien officier de la Wehrmacht, accompagné d'un conseiller d'origine hongroise qui avait délibérément choisi de servir le III^e Reich.

Comme si — en Allemagne fédérale — on n'avait pu trouver d'authentiques antinazis capables de représenter la nouvelle Allemagne ! C'est que — en fait — cette nouvelle Allemagne n'existe pas ; celle qui, à Bonn, prétend représenter l'ensemble du peuple allemand, est encore imprégnée de l'esprit national-socialiste.

La preuve est donnée — assez largement — par la façon dont est rendue la justice en Allemagne fédérale lorsqu'il s'agit des rares responsables de crimes de guerre qui comparaitraient devant un tribunal.

Comment s'en étonner, lorsqu'on sait que dans la haute administration, la diplomatie, la magistrature, l'armée et la police, et jusqu'au sein même du gouvernement se retrouvent d'anciens dignitaires du régime hitlérien ?

Politique réaliste, disent les cyniques. Non, pas seulement. Politique tout court, car le poison nazi s'est infiltré au plus profond du corps allemand. Comment le nier ? La génération de l'époque hitlérienne a, en fait, perdu tout sens de la conscience et de la morale. Elle a été traumatisée et ne s'en est pas encore relevée.

Aussi doit-on juger avec beaucoup de réserve toute politique de résur-

rection du nationalisme et du militarisme allemand.

Henry Bulawko est justement sévère lorsqu'il cite un auteur qui écrit : « A Berlin, on remarque aussi d'importantes différences entre les générations. Celle des parents ne recherche que l'oubli du passé et le bien-être... Les jeunes entendent ne pas être rendus responsables des crimes nazis. Ils n'aiment pas qu'on les leur rappelle. Ils rejettent toute idée de culpabilité collective. »

On touche là le fond du problème. Les vieux veulent oublier, les jeunes ne veulent pas savoir. Mais les morts, les six millions de morts parce que juifs, les autres morts, parce qu'ils ne voulaient pas du nazisme, les destructions de richesses, les bouleversements, les ruines, tout cela doit-il être oublié ? Et ceux qui ont torturé, tué, brûlé, pillé, doivent-ils être absous de leurs forfaits et doit-on leur remettre — même après vingt années — le destin d'une jeunesse « qui ne

POUR LE SOUVENIR

« Les enfants d'Auschwitz », par René-Louis Laforgue. Un disque 45 t 15 cm, aux Editions du Tourisme (distribué par Le Chant du Monde). Un auteur-compositeur part en guerre contre le racisme.

veut pas savoir », parce qu'on condamne difficilement ses propres parents ?

Henry Bulawko a raison d'être en colère. Est-il patent, demande-t-il, que la République fédérale allemande ait réellement rompu avec le III^e Reich ?

Comment expliquer que le gouvernement de Bonn ait reconnu, avec un statut d'utilité publique, les associations d'anciens SS et Waffen SS ? Comment expliquer les rentes versées aux anciens dignitaires du III^e Reich ? Comment expliquer que 70 % de la population se soient prononcés pour l'amnistie des crimes contre l'humanité ? Comment admettre la prescription pour toutes poursuites contre les criminels de guerre ?

Allons, il y a quelque chose de pourri dans le royaume... On prête à l'ex-chancelier Adenauer la phrase suivante prononcée lors de l'assemblée de son parti, à Düsseldorf : « Le peuple allemand est trop bien nourri et trop prospère pour s'intéresser aux problèmes moraux du monde ou du pays. »

Peut-être. Mais les dirigeants de

Bonn sont très soucieux de l'égalité avec les grandes puissances en matière d'armement et particulièrement d'armes nucléaires. Et ils ont trouvé des alliés dans les pays occidentaux — leurs vainqueurs. Leadership ou partnership, l'Allemagne fédérale est, aujourd'hui, une pièce importante sur le jeu d'échecs mondial.

Pour réaliser la puissance de domination, tant de ce côté de l'Atlantique que de l'autre côté, tant en deça ou en delà de la Méditerranée, on tient pour périmé le souvenir de Treblinka, d'Auschwitz, d'Oradour-sur-Glane ou des autres Lidice.

Si les Allemands d'aujourd'hui sont à blâmer, leurs vainqueurs d'hier ont une large part de responsabilité. Henri Bulawko a raison de conclure son livre en écrivant : « Lorsque nos appels à la justice auront trouvé une résonance outre-Rhin, nous pourrions entamer un dialogue qui ne saurait se concevoir dans le pardon ou l'oubli. »

Le sanglant dossier d'Auschwitz et l'odieux verdict de Francfort nous laissent, hélas ! dans l'expectative... mais surtout dans le doute.

B. Ady-Brille.

(1) Le Procès d'Auschwitz n'a pas eu lieu, par Henry Bulawko. (Presses du Temps Présent, Paris.)

Jamais plus Hiroshima

Aspects historique, scientifique, médical de cette évitable Apocalypse

Avant-propos de Jean Rostand.

« Cette excellente brochure est sans doute le réquisitoire le plus complet et le plus condensé tout à la fois que l'on ait publié sur ce génocide monstrueux. Il ne s'agit pas de littérature donnant dans le pathos, mais d'un examen rationnel des faits, le tout étayé de données chiffrées proprement effarantes. » (Roland Pilou, Voix de la Paix, fév. 66.)

1 F au C.C.P. Dr Vialletel 135513 Nancy, 6 pour 5 F.

APPRENEZ

l'anglais
l'allemand
l'espagnol
l'italien
le russe



avec la méthode SUPRADIDAC la moins chère parce que la meilleure!

Son origine : La méthode Supradidac publiée d'abord aux Etats-Unis sous le nom de Living Language Course s'est rapidement imposée dans le monde entier grâce à une série d'innovations sensationnelles. C'est parce qu'elle s'est révélée la plus efficace (plus d'un million d'ex. vendus) qu'on a pu la fabriquer à l'échelle mondiale, et l'offrir au prix stupéfiant de 99 F ou 3 mensualités de 33 F

Elle se compose de 4 disques micro-sillons, haute fidélité, et d'un manuel comportant tous les textes des disques et leur traduction en français.

Son efficacité : elle vous permet de vous débrouiller en quelques semaines dans la langue choisie puis de la parler très correctement. Comment ? En vous enseignant d'abord un vocabulaire de base, les mots dont tout le monde se sert. Même sélection pour la grammaire : d'abord les règles essentielles, celles qui vous évitent de parler « petit nègre ». Et surtout votre prononciation sera tout de suite correcte grâce à une idée sensationnelle dans sa simplicité (l'œuf de Colomb) : le professeur prononce un mot et fait une pause pour que vous répétiez immédiatement après lui. Les anciens

méthodes par disques vous disaient : « Ecoutez », celle-ci : « Ecoutez et répétez », ce qui est autrement plus efficace et qui en fait, pour la prononciation, le complément indispensable de l'enseignement scolaire.

Comment apprécier par vous-même l'intérêt de la méthode ? Il suffit que vous possédiez ou que vous empruntiez un électrophone. La Librairie PILOTE vous offre

un essai gratuit

Au reçu du bon ci-dessous, elle vous enverra gratuitement une brochure illustrée de 76 pages et un disque micro-sillon qui comportera, à titre d'échantillon sur une face, plusieurs leçons dans la langue que vous aurez indiquée sur le bon.

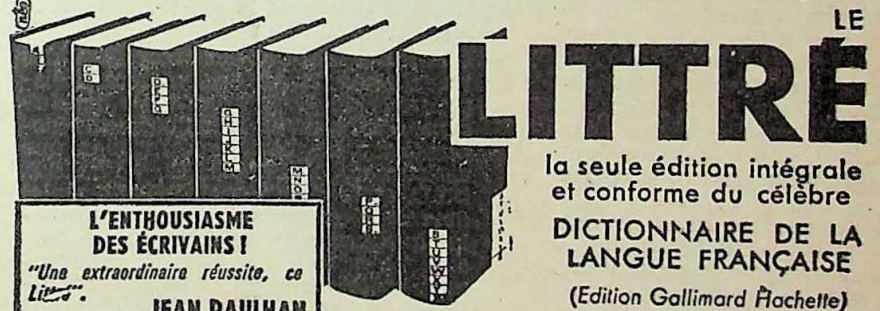
Essayez la méthode. Vous n'aurez rien à payer si vous en restez là, mais nous sommes persuadés que, si vous avez sérieusement l'intention d'apprendre la langue indiquée, vous nous commanderez le manuel et les 4 disques. Vous serez en effet vite convaincu que la méthode Supradidac est incomparable. Mais hâtez-vous car le nombre de disques-échantillons est très limité et nous sommes obligés de servir les demandes par ordre de réception.

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE, 22, rue de Grenelle Paris (7^e) Tél. LIT. 63-79

Veuillez m'adresser gratuitement le disque-échantillon en... (indiquer ici la langue) et votre brochure Supradidac. Je m'engage à vous les renvoyer à vos frais dans les 8 jours et n'aurai rien à payer si je ne passe pas commande d'une méthode.

Nom Prol.
 Adresse
 Tél. :
 Signature :

L'ouvrage de base de toute bibliothèque



L'ENTHOUSIASME DES ÉCRIVAINS I
 "Une extraordinaire réussite, ce Littré".
JEAN PAULHAN
 de l'Académie Française
 "Par sa forme inhabituelle, il sera facile à loger dans les bibliothèques et à portée de la main. C'est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à un homme instruit et désireux de s'instruire".
MAURICE GARÇON
 de l'Académie Française
 "Un cadeau royal et précieux".
FRANÇOIS MAURIAU
 de l'Académie Française
 "Bravo pour le Littré ! Le format, la différence de caractères, la marge spacieuse où débordent le mot cherché, la reliure; tout témoigne d'une connaissance parfaite de ce que l'on peut souhaiter d'un dictionnaire".
MARCEL JOUHANDEAU
 "L'enveloppe nouvelle, sous laquelle se présente un texte reproduit avec vénération, n'est pas une des moindres joies que procure aux lecteurs ce roman d'aventures - les aventures de la langue française".
RAYMOND QUENEAU
 de l'Académie Goncourt

"Ce monument national" comme disait Pasteur, ce "trésor de notre langue" (Le Figaro), cette "bible de l'homme cultivé" (Arts) est l'ouvrage de base de toute bibliothèque. Qui veut écrire ou parler correctement le français doit se référer à cette autorité indiscutée. La nouvelle édition, la seule, la vraie ! - reproduisant scrupuleusement le texte de l'ancienne devenue introuvable, lui est supérieure par la clarté et la maniabilité. Elle a été primée à l'Exposition Triennale des Arts Français et adoptée par toutes les grandes bibliothèques, l'Académie, le Ministère de l'Éducation Nationale, etc... Elle comprend 7 volumes de 2.000 pages, format 13x26 sur vellein ivoire, reliés pleine toile.

Profitez des conditions exceptionnelles faites à nos lecteurs :

10 mensualités de 45 fr. ou 406 fr. (en un seul versement au comptant ou en 3 mensualités de 135 fr. 35 sans augmentation de prix). Vous n'avez rien à payer d'avance. Il vous suffit de remplir le bon de commande ci-dessous et de l'adresser à la Librairie PILOTE, 30, rue de Grenelle, pour recevoir immédiatement les volumes sans frais de port et d'emballage et avec DROIT DE RETOUR. C'est-à-dire que si vous êtes le moins du monde déçu par la présentation des volumes, vous pouvez les renvoyer dans les 3 jours sous leur emballage d'origine et vous êtes quitte de tout engagement. Vous ne courez donc aucun risque puisque votre commande ne sera définitive que lorsque vous aurez vu l'ouvrage. Mais hâtez-vous car les conditions de la présente offre ne peuvent être garanties que pour une quinzaine.

BON à adresser à la Librairie PILOTE, 22, rue de Grenelle - Paris (VII^e)
 (Valable seulement pour la France Métropolitaine)
 Veuillez m'adresser le Littré, édition intégrale en 7 tomes. Je réglerai (cocher la case figurant devant la formule choisie)
 comptant à réception des volumes : 406 Fr.
 en 3 versements mensuels de : 135 Fr. 35
 en 10 versements mensuels de : 45 Fr.
 Je garde le droit de vous retourner les volumes dans les 3 jours dans leur emballage d'origine et serai en ce cas libre de tout engagement.
 Nom Profession
 Adresse
 N° C.C.P. ou bancaire Signature
 T.S. 4

A DECOUPER

A DECOUPER

DIALOGUE AVEC LES LECTEURS

Afin de compléter la formule culturelle de T.S., nous vous proposons comme un amusement ce petit questionnaire :

1 Voulez-vous classer, par ordre de préférence, les trois distractions culturelles qui vous tentent le plus ?

1
2
3

3 Que pensez-vous de cette page culturelle ?

.....
.....
.....

6 Sous quelle forme de préférence ?

- Interviews
- Critiques
- Tables rondes
- Petits échos
- Enquêtes par questionnaires
- Reportages

Une enquête précédente, réalisée en province, donnait (1) :

- VISITER LES MUSEES
- ECOUTER DE LA MUSIQUE
- ALLER AU THEATRE
- ECOUTER LA RADIO
- VOYAGER
- ALLER AU CINEMA
- LIRE
- REGARDER LA TELE

4 Estimez-vous que nous devrions y aborder plutôt des activités culturelles régionales, des articles de fond ou l'actualité artistique en général ? (Classer par ordre de préférence.)

- Plutôt des activités régionales 1
- Plutôt des articles de fond 2
- Plutôt l'actualité 3

7 D'une manière générale, qu'est-ce qu'il manque dans cette page culturelle ?

.....

8 Que pensez-vous de ce questionnaire ?

.....

2 Vous arrive-t-il de lire la page culturelle de « Tribune Socialiste » ? (Mettre une croix sur le signe correspondant.)

- Régulièrement
- De temps en temps
- Jamais

5 De quelles sortes de sujets aimeriez-vous qu'on parle ? (Par exemple, la poésie chilienne, le dernier concert de Stockhausen ou les activités de la Comédie des Alpes)

.....
.....

9 Voulez-vous être assez aimable pour écrire ici les indications vous concernant :

- Journaux lus
- Hebdomadaires
- Bulletins, revues
- Ecoutez-vous régulièrement la radio OUI NON.
- Regardez-vous régulièrement la télé OUI NON.
- Associations culturelles fréquentées

(1) Cette liste que nous ne donnons pas, volontairement, dans l'ordre, n'est pas limitative.

DATE LIMITE DES REponses : VENDREDI 22 AVRIL

NOM :

QUESTIONNAIRE A RETOURNER A « TRIBUNE SOCIALISTE, 81, rue Mademoiselle, Paris-15e.

Adresse :

A DECOUPER

A DECOUPER

Martin Luther King à Paris

Les deux nuits des Droits civiques, organisées à Paris et à Lyon, ont attiré la grande foule. Des milliers d'antiracistes de toutes tendances ont envahi le Palais des Sports.

Deux grands artistes avaient accepté de prêter leur concours à cette manifestation dont le bénéfice devait être intégralement versé au Mouvement pour l'intégration raciale. De sa voix âpre et prenante, Hugues Aufray a fait applaudir quelques-unes des meilleures chansons de Bob Dylan, puis Harry Belafonte a provoqué l'enthousiasme du public par son grand talent, son exceptionnelle présence et un répertoire international sympathique auquel manque peut-être la vigueur expressive de la jeune chanson américaine d'aujourd'hui.

C'est au récent prix Nobel de médecine, Jacques Monod, que revenait l'honneur de présenter le pasteur Martin Luther King, prix Nobel de la paix. Il rappela brièvement que les Etats-Unis n'avaient pas l'exclusivité du racisme qui s'était manifesté avec violence au cours de récentes guerres coloniales dont il avait aidé à justifier les entreprises les plus criminelles.

La non-violence

Accueilli par une chaleureuse ovation, Martin Luther King fit un exposé substantiel et concis du problème racial aux U.S.A. En Amérique se retrouvent toutes les contradictions du monde actuel, puisque toutes les races et toutes les nationalités essaient d'y cohabiter. Les Anglais et les Irlandais, les Polonais et les Allemands, les Italiens, les Noirs ou les Portoricains ne tentent pas une difficile fusion, mais une juxtaposition de civilisations et de traditions dont la nation ne peut, à la longue, que s'enrichir.

Le Mouvement pour l'intégration, cherchant à libérer la société américaine tout entière de la peur, de la

méfiance, de la violence et du mépris mutuels, veut rétablir une communauté brisée où chacun s'accroîtra des différences d'autrui. L'action non violente qu'il préconise a pour but d'obtenir la promulgation de lois justes ou l'obligation du respect de celles-ci en faisant d'abord appel à la conscience souvent trop ensommeillée de la majorité des citoyens américains.

Néo-esclavagisme ?

Mais s'il est vrai que le problème a évolué considérablement depuis quelques années et que l'action du pasteur King a contribué à délivrer de nombreux Noirs de la terreur congénitale qui rendait les Blancs si

puissants dans le Sud, il faut reconnaître que la condition des « hommes de couleur » s'est dégradée dans l'ensemble du pays au point de vue socio-économique. Une ségrégation de fait existe à New York, comme à Selma et le sous-développement professionnel, économique et intellectuel du Noir est aussi soigneusement entretenu à Chicago qu'à Memphis. Au fur et à mesure que les Noirs relèvent la tête, ils s'aperçoivent que leur problème n'est pas seulement moral et politique mais qu'il débord largement le cadre sudiste. La lutte pour l'émancipation totale des Noirs rejoint alors celle de l'ensemble des mouvements coloniaux et se heurte aux mêmes obstacles. On ne peut plus se contenter de supprimer l'oppression directe ni de revendiquer une liberté for-

melle. C'est ainsi qu'on peut affirmer que si le sud des Etats-Unis a conservé un visage colonialiste traditionnel, le Nord a adopté les méthodes fructueuses du néo-colonialisme basées sur une égalité politique apparente dissimulant le maintien, voire l'aggravation de la domination économique réelle.

C'est pourquoi certains Noirs se demandent si les consignes du Mouvement pour l'intégration sont suffisantes et bien adaptées à leur objet. Le pasteur Martin Luther King, lui-même, n'exclut pas l'éventualité d'un durcissement quand il déclare :

« Nous essaierons de persuader avec des mots, mais si les mots échouent, nous essaierons de persuader avec des actes. »

B. Sizaire.



HARRY BELAFONTE. La chanson faite vigueur.

DISQUES POUR VOS VACANCES

- Un voyage sur un plateau : *Le Caraquinho magique, de Dimas Segundo*. Arabesques habiles et gracieuses pour plonger au cœur du Brésil. Barclay 72688, 45 t 15 cm.
- La chanson poétique : *Francis Lemarque rencontre Francis Carco*. Douze poèmes se métamorphosent en douze chansons. Fontana 680063, 33 t 30 cm.
- Avec du respect : Juliette Greco à la Philharmonique de Berlin. Récital

hors série avec tous les grands succès depuis *Je hais les dimanches* jusqu'à *Jolie môme*. Un document sonore. Un album Philips 77845 L, 33 t 30 cm.

● Les jeunes qui montent : *Henri Tachan*. Quatre chansons pleines de sensibilité par le jeune lauréat du « Grand Prix de l'Académie du Disque français ». Barclay 70948 M, 45 t 15 cm.

Jean Arnulf. Souvenirs sortis de l'ombre avec le tendre éclairage d'un poète. Philips 437178 BE, 45 t 15 cm.

● Pour une animation culturelle : *Jacques Douai chante le travail et les travailleurs*. Avec un livret de huit pages consacré à leur rapport historique de l'influence du travail et des travailleurs sur la chanson, Jacques Charpentreau présente un album intéressant facilitant le commentaire d'une réunion culturelle pour maisons de jeunes, par exemple. Jacques Douai interprète neuf chansons signées par des auteurs de renom, qu'il s'agisse de Chrétien de Troyes ou de Pierre Saka, Georges Brassens, Aristide Bruant, Jacques Prévert. Un album Reflets SM 25 A 193, 33 t 25 cm.

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Les diamants de la nuit

LE SCANDALE DE L'INTERDICTION DE " LA RELIGIEUSE "

TOUT a commencé par une question écrite de M. Frédéric Dupont, conseiller municipal de Paris — et l'un des représentants de cette droite française « la plus bête du monde » — à M. Papon, toujours préfet de police : « Ce film, disait l'ancien « député des concierges », est une véritable diffamation à l'égard des religieuses françaises. »

Ce à quoi M. Papon, qui se pique d'être philosophe mais qui n'est que flic, répondit : « Les Pouvoirs publics partagent entièrement les préoccupations de l'auteur de la présente question. »

Parallèlement, des associations catholiques lançaient une grande campagne pour l'interdiction du film et faisaient signer des centaines de milliers de gens qui n'avaient pas vu *La Religieuse* (et pour cause, puisque cette œuvre n'était pas encore sortie sur nos écrans). On faisait donner, en particulier, les anciens élèves des écoles libres, tandis que M. Peyrefitte, alors ministre de la Propagande — pardon ! de l'Information — répondait, en novembre dernier, à l'Union des supérieures majeures (association de religieuses) : « Je tiens à vous dire qu'en ce qui me concerne, je partage entièrement les sentiments qui vous animent... Aussi je tiens à vous donner l'assurance que je n'hésiterai pas à utiliser dans leur plénitude les pouvoirs qui sont les miens en matière de contrôle cinématographique. »

M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'Information, tenait à se faire l'exécuteur testamentaire de cette menace. Toutefois, il y avait un ennui. La Commission de contrôle des films, nom pudique de la Commission de censure présidée par un haut fonctionnaire, avait autorisé la sortie de *La Religieuse* par quatorze voix contre huit et une abstention, à condition que le film soit interdit aux moins de dix-huit ans. Par ailleurs, pour lever toute équivoque, M. de Beauregard, le producteur du film, avait accepté de modifier le titre qui devenait : « Suzanne Simonin ou *La Religieuse de Diderot* ». Qu'à cela ne tienne ! On réunissait de nouveau la Commission en espérant qu'elle serait plus docile. Las ! Par douze voix contre huit

et trois abstentions, elle infligeait un nouveau camouflet au secrétaire d'Etat.

Il ne restait plus à ce dernier qu'à faire preuve « d'autorité », comme on dit, en interdisant le film de Jacques Rivette,

par Maurice COMBES

sous prétexte qu'il est de nature « à heurter les sentiments et les consciences d'une très large partie de la population ».

Suivait un couplet qui déclarait « ces considérations également valables pour l'extérieur », témoignant ainsi d'une fausse conception de la grandeur et de l'honneur national à l'heure du gaullisme.

En fait, à l'approche des élections législatives, le gouvernement a sans doute voulu se ménager une certaine droite cléricale, mais cela ne renforcera pas sa position dans d'autres secteurs de l'opinion, même catholiques.

C'est ainsi que l'abbé Oraison (déjà mis en cause par un de ses ouvrages au procès de la Zanzarra, où les obscurantistes en ont été, cette fois, pour leurs frais) a pu affirmer : « C'est un scandale d'avoir interdit ce film. Ce film n'est absolument pas insultant pour la religion. Il est la critique, comme le roman de Diderot, d'une forme de société au dix-huitième siècle et de la décadence de la vie religieuse à ce moment-là, et il n'est absolument pas une attaque contre la foi chrétienne ni contre le principe de la vie religieuse. »

On connaît le sujet de l'ouvrage du grand encyclopédiste, qui lui fut fourni par une histoire vraie : Suzanne Simonin, enfermée par ses parents, contre son gré, dans un couvent, tente vainement d'en sortir et donne libre cours à la révolte de son esprit et de ses sens, révolte que Diderot dépeint avec sobriété dans le style du XVIII^e siècle.

Plusieurs critiques ont vu le film et reconnaissent, comme Jean de Baroncelli, du Monde, qu'il est « la fidèle transcription

cinématographique d'un chef-d'œuvre de la littérature française vieux de deux siècles, qui a sa place dans la plus modeste des bibliothèques municipales et que l'Eglise, d'ailleurs, n'a pas mis à l'index ». C'est aussi l'avis de M. Philippe Diole, du très gaulliste Nouveau Candide, qui écrit : « Pour ma part, je n'ai jamais vu de film qui fasse éclater un chef-d'œuvre littéraire, lui arrache son vernis classique et aille cueillir tout au fond ce que les doctes n'avaient pas vu ou ce qu'on avait oublié : l'inquiétant, le prophétique, l'irremplaçable Diderot. »

D'ailleurs, une adaptation théâtrale de *La Religieuse*, où le principal rôle était tenu, comme dans le film, par Anna Karina, a tenu l'affiche trois mois à la Comédie des Champs-Élysées sans que personne s'en émeuve.

Arguera-t-on du pouvoir multiplicateur et, pour tout dire, subversif de l'image cinématographique ? Alors que n'interdit-on les navets et les obscénités qui fleurissent sur nos boulevards !...

Mais il est toujours dangereux d'interdire quoi que ce soit. Ce n'est pas la première fois, en tout cas, que des campagnes sont menées contre la transposition à l'écran d'œuvres littéraires de qualité. On se rappelle des attaques portées, après la Libération, contre le beau film d'Autant-Lara, *Le Diable au corps*, inspiré par le roman de Raymond Radiguet.

Cette fois, le gouvernement, cédant au chantage, a interdit. C'est un signe des temps.

La riposte doit être à la mesure de la menace qui pèse sur la liberté d'expression. Déjà une campagne est en cours : l'« Union des écrivains pour la vérité » fait signer le « manifeste des 1.789 » contre l'interdiction ; Jean-Luc Godard et Claude Chabrol sont aux côtés de Jacques Rivette pour une série de conférences dans les villes universitaires.

Les hommes libres de toute conviction et de toute croyance, qui sont encore nombreux en France, doivent protester et imposer au Pouvoir le retrait d'une mesure qui n'est que le fait du Prince.